

Bulles d' *Aire*

L'association AIRE vous propose un journal à la fois ludique et informatif. Il paraîtra tous les 2 mois. N'hésitez pas à y participer : vous trouverez une boîte à idées dans la maison d'accueil.

Quoi de neuf ?

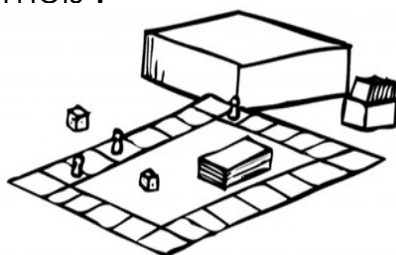
Les colis de Noël

Vous pourrez apporter votre colis de Noël du 2 décembre 2013 au 6 janvier 2014. Il ne doit pas dépasser 5kg (possibilité de le diviser en 2 colis).

Ce que vous pouvez y mettre :
Toute nourriture cuite, sans sauce, sous vide ou dans des boîtes traiteurs transparentes...
Ce qui est interdit : tout contenant en métal, en verre, opaque, les boissons...

Ce qui s'est passé à l'association

Depuis le mois d'octobre, l'AIRE et le GEPSA proposent de vous réunir autour de jeux de société. Rendez-vous chaque 2e dimanche du mois !



Le point sur...

La réforme pénale : pourquoi ?!

De 2001 à 2011, le taux de récidivistes a plus que doublé, passant de 4,9% à 12,1%. Entre 2002 et 2012, 70 réformes sont intervenues pour modifier le droit pénal, sans résultat.

Plusieurs causes expliquent la récidive : Lors du jugement, c'est l'emprisonnement qui est le plus souvent choisi. Sa durée dépend des peines planchers. Le sursis est supprimé en cas de récidive. Les Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation (SPIP) manquent de moyens. Il arrive que les sorties de prison ne soient pas toujours préparées ou le sont mal. Le gouvernement a donc décidé de réformer une nouvelle fois le droit pénal.

Avec la réforme proposée par la ministre de la Justice, Christiane TAUBIRA, l'accent sera mis sur : le choix de sanctions adaptées à la personne, un meilleur suivi, plus de moyens pour le SPIP afin de mieux préparer la réinsertion.

Le mot des familles :

Le journal vous laisse la parole.
A vos crayons !

A vous de jouer !

5		9	7			3	4
6				3		2	
			2			1	
	9						2
	6		1		7		3
4							5
		6			4		
		2		1			7
	7	8			9	5	4

	4			2		1	9	
			3	5	1		8	6
3	1			9	4	7		
	9	4						7
2						8	9	
		9	5	2			4	1
4	2		1	6	9			
1	6		8				7	

RECETTE du cake au thon

Ingrédients :

200g de farine, ½ sachet de levure, 3 œufs, 8cl de lait, 10cl d'huile, 100g de gruyère, 200g de thon égoutté (en boîte), un peu de sel.

Mélanger le tout dans l'ordre des ingrédients, mettez au four à 180°C pendant 45min et c'est prêt !!



Le petit mot de l'équipe de GEPSA

L'équipe GEPSA Accueil Familles travaille en partenariat avec l'EMCA (Ecole des Métiers du Cinéma d'Animation) afin de faire découvrir le dessin d'animation à un groupe de personnes détenues motivées. Actuellement, six films d'animation sont en cours de réalisation au sein du centre pénitentiaire de POITIERS VIVONNE. Les agents d'accueil GEPSA demanderont bientôt aux familles de prêter leurs voix, ou réaliser des bruitages pour participer à la réalisation des films.

Le coin des bénévoles :

« Il faut toujours prendre le bonheur quand il se présente, le malheur ne laisse pas le choix »

« Lorsque tu ne sais pas où tu vas regarde d'où tu viens ! » proverbe africain

CRI Fréquence Pierre Levée :

Tous les jeudis de 19h à 20h, l'émission de radio diffusée sur RCF vous laisse la parole : téléphonez au 05.49.60.63.63, vous passerez en direct ! Ou laissez un message à l'association AIRE, il sera lu pendant l'émission suivante. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à rencontrer les bénévoles !

L'AIRE

L'association Aire vous accueille à la maison d'accueil des familles lors de votre venue au parloir.

Les bénévoles de l'association sont à votre écoute et vous offrent une boisson chaude. Ces bénévoles sont tenus à une obligation de confidentialité.

Vous pouvez également rencontrer l'assistant de service social pendant ses permanences.